PROGRAMME

Evaluer et prévenir les risques professionnels en se conformant aux recommandations de la CNAMTS

La durée

1 jour (7 heures)

Les participants

 1 à 10 stagiaires appartenant si possible à différentes unités de travail de l'établissement

Les modalités de formation

- Formation en présentiel.
- Formation mixte : 1 jour en présentiel + 1 jour en distanciel

Le contexte

Au-delà de sa fonction règlementaire de transcription a posteriori des risques, le Document Unique peut constituer un moteur de la prévention, en particulier lorsqu'il respecte les recommandations de la CNAMTS et des CARSAT (ED 886, ED902).



Accessibilité de la formation :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Notre Référent Handicap est chargé d'organiser leur accueil :

Mathilde ② 06 75 633 640

**Tepcsudouest@gmail.com



Certifié QUALIOPI – N° FRO60805-2 Certifié VERISELECT – N° FR056695-1

FPC Sud Ouest

actions de Formation, Prévention et Conseil pour la réduction des risques professionnels

- <u>www.fpcso.com</u>
- 9 rue Sébastopol 31000 Toulouse
- 06 75 63 36 40
- fpcsudouest@gmail.com

SARL au capital de 10 000 €
Siret 478 622 632 00014
RCS Toulouse
APE 8559A
N° existence 73.31.04326.31
N° assurance RCP 300010020

Référents

Pédagogie / qualité :

Christian ② 06 52 01 54 60

de cerisere.christian@neuf.fr

<u>Formateurs</u> Christian, Philippe, Pascal

Les objectifs de la formation

- Améliorer le respect des recommandations de la CNAMTS et des CARSAT en prenant en compte le niveau des pratiques existantes
- * Améliorer la sécurité, diminuer les accidents du travail

Les objectifs pédagogiques

Connaitre et comprendre les recommandations de la CNAMTS

Etre capable de :

- Faire un diagnostic des conformités et écarts entre les recommandations et les pratiques existantes
- Identifier des risques en analysant la sinistralité, observant le travail réel et en s'appuyant sur les agents
- × Déjouer les pièges de la formulation des risques et de la pertinence des mesures de prévention

Le lieu (en présentiel)

- Dans une salle avec 6m² pour le formateur et 3m² par stagiaire et la possibilité d'écrire (tables + chaises).
- Une TV grand écran ou une paroi claire et libre pour la vidéo-projection.
- Un tableau ou un paperboard
- A partir de 4 participants, la possibilité de dédoubler les stagiaires pour de courtes périodes en deux sous-groupes dans des pièces différentes est pédagogiquement intéressante sans être obligatoire.
- Les stagiaires doivent pouvoir accéder pendant le 1^{er} jour de formation aux lieux de travail pour y détecter des risques.

Le formateur

Christian Cerisère

 Mastère spécialisé (bac+6) en prévention des risques technologiques – Institut National Polytechnique de Toulouse (ENSIACET)

Membre du Réseau Prévention de la CNAM TS et des CARSAT depuis 2009 :

2009 : Formateur PRAP IBC et SST

2011 : Formateur PRAP 2S et APS ASD

2014 : Formateur Animateur Prévention HAPA

2015 : Formateur de formateurs PRAP

2016 : Formateur Animateur Prévention

2017 : Formateur APS Transport et SEIRICH

2018 : Formateur Animateur Aide et Soin à Domicile et formateur PRAP Petite Enfance

2021 : Formateur ALM « Accompagner La Mobilité »

Intervenant dans des formations CSE/CHSCT depuis 2012 et agréé par la Préfecture de Région depuis 2014 Sauveteur Secouriste depuis 2006 et Secouriste en santé mentale depuis 2021

Les moyens pédagogiques

Documents à fournir par l'entreprise :

- Statistiques d'accidents des 3 dernières années indiquant si possible la nature de l'accident. A défaut copie des déclarations
- Lorsque l'établissement en dispose : Statistiques des soins
- Document Unique existant

NB : l'intervenant est soumis à une obligation de confidentialité.

Autres outils

- PowerPoint
- Exemples de documents uniques
- Films didactiques INRS
- Brochures INRS sur l'évaluation des risques ED840 et les « Valeurs essentielles de la prévention » ED902

Les méthodes pédagogiques

- Enseignements didactiques (environ 20% du temps)
- * Analyse critique de documents existants, internes ou externes
- Observation de situations de travail réelles
- Co-construction de méthodes

Le contenu du programme

1er jour

Les enjeux et le cadre règlementaire et normatif

- Les enjeux humains de la prévention dans les EHPAD
- Le décret 2001 et la DRT6
- Les niveaux de prévention = degré d'anticipation



Les apprenants identifient la cohérence de la démarche de prévention avec l'outil DIGEST de l'INRS. Ils notent les progrès qu'il serait intéressant d'intégrer dans la démarche de prévention.

Les « Recommandations » et les « Valeurs essentielles de la prévention » de la CNAMTS



Les apprenants font le diagnostic des conformités et écarts entre les recommandations et les pratiques existantes

Les risques

- Les définitions : danger, risques, mécanique d'apparition du dommage MAD ...
- La formulation des risques
- Analyse critique de formulation des risques



Les apprenants repèrent des erreurs de description des risques dans des DUERP existants. Ils formulent si nécessaire des propositions d'amélioration de la formulation des risques dans le DUERP de l'établissement

L'identification des risques et le recueil de propositions de mesures de prévention

- L'analyse de la sinistralité
- L'observation du travail réel
- L'interview des agents



Les apprenants décrivent les risques observés et collectés.

2eme jour

La hiérarchisation des risques

- Le principe de l'évaluation dans la démarche de prévention des risques
- Les critères d'évaluation et les méthodes d'évaluation mathématiques et non mathématiques



Les apprenants repèrent des erreurs d'évaluation dans des DUERP existants. Ils formulent si nécessaire des propositions d'amélioration de l'évaluation des risques dans le DUERP de l'établissement

L'analyse de la robustesse



Les apprenants en deux sous-groupes évaluent de manière indépendante les risques avec la méthode retenue. Ils comparent les résultats pour mesurer la robustesse. Ils motivent les écarts d'évaluation et complètent la méthode de manière à renforcer sa robustesse.

- L'ajustement du caractère discriminant de la matrice
- L'interprétation de la matrice de criticité

Les mesures de prévention des risques majeurs



Les apprenants identifient des mesures de prévention des risques

La priorisation des mesures de prévention avec les facteurs de production TOP et les principes généraux de prévention (PGP L4121-2)



Les apprenants priorisent les mesures de prévention identifiées.

Il repèrent dans des DUERP existants des « vœux pieux ».

L'état de l'art dans la prévention de certains risques

- Les risques complexes et multifactoriels : TMS, RPS...
- Les produits chimiques dangereux et notamment les CRM
- Le risque routier
- Les autres risques

La planification de la mise en œuvre d'une mesure de prévention

* Traduction d'une mesure en une succession d'actions



Les apprenants organisent la mise en œuvre d'une mesure de prévention : information préalable, communication & formation, expérimentation, diffusion, vérification du respect...

Ils définissent un planning : période, acteurs, actions, résultats attendus

La mise à jour du Document Unique

- Contenu de la mise à jour
- Acteurs de la mise à jour

L'évaluation des compétences

Capacité à :

- Formuler une opinion critique sur une formulation de risque, une méthode d'évaluation de risques, une mesure de prévention,
- ✗ Identifier des risques concrets en observant le travail réel et en interviewant les agents
- Mettre en œuvre et améliorer une méthode d'évaluation des risques
- Formuler une mesure de prévention et la mettre en relation avec le principe général de prévention dont elle relève

Compétence évaluée	Nature	Coefficient
	de l'évaluation	
Formuler une opinion critique	Individuel	1
Identifier des risques concrets	Individuel	2
Mettre en œuvre et améliorer une méthode	Collective	1
Formuler une mesure de prévention	Individuel	1
	Total	5